

La réponse à la demande de libération de Karim Tabbou reportée au 2 juillet

Le coordinateur de l'Union démocratique et sociale (UDS), M. Karim Tabbou ne quittera pas finalement la prison ce mardi 30 juin. La chambre pénale de la Cour d'Alger a décidé de ne pas donner sa réponse aujourd'hui, à la demande relative à l'arrêt d'exécution du verdict prononcé 24 mars dernier, par la Cour d'Alger condamnant Tabbou à un an de prison ferme. La réponse sera donnée jeudi, 2 juillet a-t-on appris de l'entourage du détenu. Ainsi, Tabbou reste au moins jusqu'au jeudi à la prison de Koléa dans la wilaya de Tipaza.

La chambre pénale de la Cour d'Alger a reçu une requête déposée par les avocats de Tabbou demandant l'arrêt d'exécution du verdict prononcé 24 mars dernier en attendant le jugement final qui sera rendu par la Cour suprême.

Plusieurs militants de l'UDS et activistes du Hirak se sont déplacés ce matin à la Cour d'Alger pour suivre de près la réponse de la chambre pénale de la Cour d'Alger. Un groupe de personnes s'est même précipitée en allant dès la matinée à la prison de Koléa. « Nous allons revenir jeudi prochain », nous a déclaré un militant de l'UDS joint par téléphone après l'annonce du report de la décision.

Notons que le deuxième procès du Karim Tabbou est reporté au 14 septembre.